

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris le 27 FEV. 2017

**Direction générale
de l'enseignement
scolaire**

**Service
du budget, de la
performance et des
établissements**

**Sous-direction
de la vie scolaire, des
établissements et des
actions socio-éducatives**

**Mission prévention des
discriminations et égalité
filles-garçons**

DGESCO-B3-MDE
N° 2017- 0003

Affaire suivie par
Judith Klein
judith.klein@
education.gouv.fr
Téléphone
01 55 55 30 18

110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

La ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames les rectrices et
Messieurs les recteurs d'académie

Mesdames les inspectrices et messieurs les
inspecteurs d'académie – directrices et
directeurs académiques des services de
l'éducation nationale

Objet : Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme du
18 au 26 mars 2017

Inscrite au cœur de la mission de l'école de transmettre et de faire vivre les valeurs de notre République, ainsi que du plan gouvernemental « La République mobilisée contre le racisme et l'antisémitisme », la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme aura lieu, cette année, du 18 au 26 mars 2017. Temps fort de la mobilisation de la communauté éducative pour prévenir toute forme de discrimination ou de violence fondée sur l'origine ou l'appartenance religieuse, cette semaine doit être l'occasion, dans les enseignements, les actions éducatives et l'ensemble des situations concrètes de la vie scolaire, de mener des réflexions et de conduire des actions visant à rappeler le sens des valeurs de respect, de dignité et d'égalité.

La semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme se déploie autour du 21 mars, journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale instituée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1966. Cette journée rappelle, chaque année, à la communauté internationale, l'impératif de prévention du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie. Elle nous rappelle la responsabilité particulière qui est la nôtre dans l'attention que l'on doit porter, chaque jour, à ce qui menace de diviser nos élèves.

.../...

Je vous saurais gré d'appeler l'attention des directrices et directeurs d'école, chefs d'établissement des collèges, lycées professionnels et lycées d'enseignement général et technologique, sur l'importance de prendre, à l'échelle des classes ou des établissements, toutes les initiatives pédagogiques et éducatives permettant de s'inscrire dans cette semaine. En cohérence avec les exigences du parcours citoyen, la participation et les initiatives des élèves doivent être recherchées. Cette semaine doit aussi être l'occasion de mettre en valeur les projets pédagogiques menés tout au long de l'année dans le champ de l'éducation à la citoyenneté, de l'éducation aux droits de l'homme et de l'éducation aux médias et aux usages responsables des technologies numériques.

Comme l'année dernière, il convient de faciliter, au cours de cette semaine, les interventions d'associations complémentaires de l'enseignement public concourant à la prévention du racisme, de l'antisémitisme et des discriminations, ainsi que celles de membres de la Réserve citoyenne intervenant dans ce champ.

Afin de faciliter la mise en œuvre de projets, de nouvelles ressources pour éduquer contre le racisme et l'antisémitisme sont proposées sur le portail « Valeurs de la République » du réseau Canopé, au lien suivant :

https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/les-ressources_educuer-contre-le-racisme-et-lantisemitisme

Par ailleurs, la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) met à nouveau en ligne, cette année, un espace dédié où l'on peut trouver un kit de communication (affiche officielle, affiche personnalisable, logo, bannière, etc.) ainsi qu'un répertoire interactif des actions proposées dans le cadre de cette semaine par l'ensemble des partenaires, notamment les réseaux d'associations agréées de la jeunesse et de l'éducation et les établissements culturels. Les équipes pédagogiques et éducatives sont invitées à consulter cet espace dédié, à l'alimenter le cas échéant des projets qu'elles souhaitent faire connaître et à contacter, autant que de besoin, les porteurs des projets qui y sont répertoriés. Cet espace est accessible au lien suivant :

<http://www.dilcrah.fr/semaine21mars/>

Je vous invite à faire connaître l'ensemble de ces outils à la communauté éducative de votre académie, en les valorisant sur votre site académique et vos réseaux sociaux.

La prévention du racisme et de l'antisémitisme est un sujet dont le Gouvernement a fait une priorité. Je vous remercie, à ce titre, de votre engagement personnel à l'occasion de cette semaine, qui pourra se traduire par un déplacement sur le sujet dans un établissement scolaire. Je salue également l'engagement de l'ensemble de la communauté éducative dans votre académie.

Pour la ministre et par délégation
La directrice générale de l'enseignement scolaire

Florence ROBINE

